
**PROCES VERBAL REDUIT
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 AVRIL 2022**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 14 avril 2022.

Le quatorze avril deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le huit avril deux mille vingt-deux s'est réuni en séance publique.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREFKO, M. Philippe HOGOMMAT, Adjoint au Maire.

M. Daniel HEQUET, Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Anne-Marie BESNOUIN, Mme Caroline OLIVIER, M. Christian DANDRIMONT, M. Sylvain LANDEMAINE, Mme Amandine MARTINEZ, M. Olivier MEDROS, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON (absente délibération 1), Mme Christelle BENDADDA (absente délibérations 1 et 2), M. Guillaume GINGUENE, Mme Barbara LEVESQUE, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Chaouki BOUBERKA	à	Mme Christine ROBERT
M. Mickaël MARC	à	Mme Virginie BUSSON
Mme Coline OLIVIER	à	Mme Caroline OLIVIER
M. Franck GAILLOT	à	Mme Jennifer BALLAND
Mme Laura BELLOIS	à	Mme Nicole SIEPI
M. Laurent BOULA	à	M. Claude MATHON
Mme Virginie THERIZOLS	à	M. Jean-Yves CAILLAUD

ABSENTS :

Mme Nassim KERBACHI

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme Christine ROBERT

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

075.04.2022 FINANCES

DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE N° 1

Adopte à la majorité, 2 abstentions du groupe de l'opposition « Réussir Osny », la décision modificative n°1 de la commune comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N° 1**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
MMXI/020/2051	16 668,00	Evolution du logiciel finances suite à la nouvelle nomenclature M57			
COMI/01/020	-16 668,00	Dépenses imprévues - Ajustement			
	0,00			0,00	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
COM/020/65738/214	9 000,00	Contribution au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) en faveur de l'Ukraine (cf délibération CM du 14 avril 2022)			
INF/023/6064/PAP/162	10 000,00	Fournitures administratives des services et écoles : ajustement papier + enveloppes 2022			
PENF/64/6288/589	700,00	Participation crèche baby-loup de Conflans (cf délibération CM du 14 avril 2022)			
COM/01/022	-19 700,00	Dépenses imprévues - Ajustement			
TOTAL	0,00		TOTAL	0,00	

076.04.2022 FINANCES**CONTRIBUTION AU FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - FACECO - SOLIDARITE UKRAINE**

Approuve à l'unanimité la contribution au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) à hauteur de 9.000€.

077.04.2022 RESSOURCES HUMAINES**RAPPORT SOCIAL UNIQUE ET TRANSMISSION AVIS COMITE TECHNIQUE SUR LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020**

Décide à l'unanimité, de prendre acte de l'avis favorable du comité technique en date du 31 mars 2022 relatif au rapport social unique 2020 et prend connaissance du rapport social unique 2020 et de sa synthèse.

078.04.2022 PETITE ENFANCE**MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES PETITE ENFANCE**

Adopte à l'unanimité le nouveau règlement intérieur des structures petite enfance.

079.04.2022 PETITE ENFANCE**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CRECHE BABY-LOUP A CONFLANS SAINTE HONORINE**

Approuve à l'unanimité les termes de la convention de partenariat avec la crèche associative Baby-Loup de Conflans Sainte Honorine.

080.04.2022 CULTURE**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'OSNY (MEDIATHEQUE MUNICIPALE) ET LE SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION DU VAL D'OISE RELATIVE A LA CESSION A TITRE GRATUIT DE DOCUMENTS.**

Décide à l'unanimité de renouveler la convention pour une durée de 3 ans avec le SPIP 95 relative à la cession à titre gratuit des documents de la médiathèque municipale dont elle n'a plus l'usage.

081.04.2022 ELECTION D'UN REPRESENTANT ELU DE LA CAISSE DES ECOLES

Décide à l'unanimité de désigner Mme Christine Robert, membre du comité de la caisse des écoles. La liste des conseillers municipaux représentants élus de la caisse des écoles est désormais ainsi constituée :

- Mme Laurence TREFENKO
- Mme Virginie THERIZOLS
- M. Olivier MEDROS
- Mme Jennifer BALLAND
- M. Christian DANDRIMONT
- Mme Christine ROBERT

082.04.2022 MISE A JOUR DE LA LISTE DES REPRESENTANTS ELUS DE LA COMMUNE DANS LES CONSEILS D'ECOLE ET CONSEILS D'ADMINISTRATION DU LYCEE ET DES COLLEGES – SUITE A UNE DEMISSION

Décide à l'unanimité de désigner Mme Christine ROBERT, représentante élue du conseil d'école Saint Exupéry élémentaire.

Le reste la composition des membres pour les conseils d'écoles et conseils d'administration des collèges et du lycée telle que fixée par la délibération n°070.05.2020 précitée reste inchangée.

083.04.2022 FINANCES**CESSION PAR L'INTERMEDIAIRE DU SITE AGORASTORE D'UN VEHICULE IMMATRICULE FV 189 QV**

Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à conclure définitivement la vente du véhicule immatriculé FV 189 QV réalisée via la plateforme AGORASTORE pour un montant de 7374 € et à signer tous documents afférents à ladite vente.

084.04.2022 RESSOURCES HUMAINES**CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

Approuve à l'unanimité

les modifications du tableau des effectifs, comme suit :

De créer au 1^{er} mai 2022 :

2 emplois permanents à temps complet de gestionnaire administrative sur le grade de rédacteur

1 emploi permanent à temps complet de directeur de centre social sur les grades du cadre d'emploi d'assistant sociaux éducatifs

Du supprimer au 1^{er} mai 2022 :

1 emploi permanent à temps complet de responsable des agents d'entretien sur le grade d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

2 emplois permanents d'animateur à temps complets d'animateurs sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
1 emploi permanent à temps complet de gestionnaire administrative sur le grade d'adjoint administrative principal de 1^{ère} classe

2 emplois permanents à temps complet de gestionnaire administrative sur le grade d'adjoint administrative principal de 1^{ère} classe

085.04.2022 PETITE ENFANCE

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Approuve à l'unanimité les termes de la convention d'objectifs et de financement de la CAF, concernant les Etablissements d'accueil du jeune enfant de la commune (EAJE).

086.04.2022 AFFAIRES GENERALES

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales n°006.01.2022 à 056.03.2022.

Fait à Osny, le 15 avril 2022



Le Maire,


Jean-Michel LEVESQUE